

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM BASSIN DE THAU, CM FRONTIGNAN 27 AVENUE GENERAL DE GAULLE 34110 FRONTIGNAN déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Mr Alexandre NAUDIN, représentant de la société AVD informatique S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 26 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE 34110 FRONTIGNAN, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Mr Alexandre NAUDIN	100	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 09113 00021216499 06

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 25 avril 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Patrice MEUNIER
Directeur
04 67 80 08 54

JST14

Lu et approuvé

ME

Crédit Mutuel
Bassin de Thau
27 Avenue Général de Gaulle
34110 FRONTIGNAN
Tél. 04 67 80 08 54
SIRET 842 161 648 00014

